



RAISON SOCIALE :

Date création de la société :

Date de création des établissements : 1
2

Nombre d'établissements :

Libellé de la convention collective

N° de la convention collective

Effectif

IDCC

JO

Il s'agit de l'effectif déclaré à l'Urssaf nous permettant de contrôler les dépassements de seuils de cotisations.

dont : apprentis

Établissement 1

Établissement 2

Voici comment calculer les effectifs dont nous allons avoir besoin :

- Chaque salarié titulaire d'un contrat de travail le dernier jour du mois compte pour 1 à l'exception : des salariés à temps partiel, comptés au prorata de leur horaire contractuel, des CDD entrés en cours de mois, comptés au prorata du temps de présence (prorata en jours calendaires, en trentième).
- Les contrats aidés sont exclus du calcul de l'effectif.
- L'effectif annuel est la moyenne des effectifs mensuels.

au 31/12/

au 31/12/

au 31/12/

au 31/12/

au 31/12/

au 31/12/

au 31/12/

au 31/12/

de l'année en cours

Nom de l'interface comptable

Date du virement

exemples : dernier jour ouvré du mois, ou le 25

Horaire hebdomadaire collectif

Lundi

Jeu

Dimanche

Mardi

Vendredi

Mercredi

Samedi

Jours de solidarité

Lundi de Pentecôte

ou un autre jour

Primes

Oui Non

Prime annuelle

Prime vacances

Autre :

Mois de paiement

Paiement en cas de STC

Oui Non

Oui Non

Oui Non

Oui Non

En cas d'entrée/sortie, prorata 30°

Oui Non

Oui Non

Oui Non

Oui Non

Congés payés

en jours ouvrés 2,08

ouvrables 2,5

Gestion du reliquat

Oui Non

Gestion du fractionnement

Oui Non

Calcul au plus favorable

Oui Non

CP supplémentaires hors convention

Oui Non

Gestion de la provision CP

Oui Non

RTT

Oui Non

Période d'acquisition :

Acquisition RTT pour les non-cadres

Oui Non

Acquisition/mois :

Acquisition RTT pour les cadres

Oui Non

Acquisition/mois :

Acquisition au prorata 30° en cas d'e/s

Oui Non

Gestion du reliquat

Oui Non

Paiement en cas de STC du solde RTT

Oui Non

Remise à zéro en fin de période si solde

Oui Non

La maladie

Maladie indemnisée et non indemnisée diminue =>

l'acquisition CP

Oui Non

l'acquisition RTT

Oui Non

Pratique de la subrogation des IJSS maladie

Oui Non

Pratique de la subrogation des IJSS maternité

Oui Non

Pratique de la subrogation des IJSS paternité

Oui Non

Si carte de transport intégrale (Paris)

Remboursement sur 11 mois

Remboursement sur 12 mois

DSN effective

Oui Non

Conservation des n° de contrat par salarié

Merci de nous transmettre les données contrats déposées via la DSN (obligation liée à la DSN : continuité d'activité)

Fraction DSN

Oui Non

Si oui, numéro de fraction à reprendre :

Taxe sur les salaires

Oui Non

Spécificités